



déménagement à 600km et droit de garde

Par **lolalo**, le **31/10/2011** à **15:14**

Bonjour,

Je vais essayer d'être la plus claire possible dans ma question.

J'ai eu un petit garçon d'une première union (sans mariage) un jugement à été rendu après séparation et mon ex a le droit de le voir le 1er 3ème et 5ème week end ainsi que le 2ème et 4ème mercredi, mais à chaque fois mon petit bonhomme pleure et se met dans des états pas possible et inimaginable (crise de nerfs jusqu'à la suffocation,...) quand il sait qu'il doit partir avec lui mes voisins peuvent le témoigner, j'ai voulu l'emmener auprès d'un psy mais il ne parle pas et ne veux plus y retourner - je vous promet que pourtant nous faisons tout notre possible pour qu'il apprécie son père- lui même c'est remis avec une jeune femme et a eu une fille. depuis je me suis remise avec un gentil homme (ceci fait maintenant 3 ans que nous vivons ensemble et mon petit garçon le prend comme son papa d'ailleurs dès qu'il part en week end avec son véritable père il réclame mon homme et hurle "maman, papa, je ne veux pas partir" vous n'imaginez même pas comme nous souffrons mais l'autre ne fait aucun effort) Bref mon nouveau concubin m'a demandé de le suivre car il a l'opportunité de descendre dans le sud (travail + logement) moi même là où nous habitons actuellement j'ai un travail en CDI mais pour le moment en congé parentale car j'ai eu la chance d'avoir une petite fille de mon ami.

J'ai peur de partir et de suivre mon chéri car je ne sais pas comment ça va se passer pour la garde de matéo! Est ce que je peux partir sans crainte? Comment ça va se passer? Qu'est ce que vous me conseillez?

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à notre détresse.

Lola